

Prix des Pratiques Innovantes de l'ESS 2014

Organisé par le CJDES
Règlement du concours

Créé par le Centre des Jeunes, des Dirigeants, des acteurs de l'économie sociale (CJDES), le prix des pratiques innovantes permet de détecter, modéliser et mettre en valeur les pratiques sociales des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) à des fins de duplications.

Qu'est-ce qu'une pratique innovante ?

Le sens donné à l'innovation sera ici celui de la création, de l'invention, de la découverte mais surtout de l'utilité pour la structure, son environnement et les acteurs concernés. Les pratiques innovantes de l'ESS sont managériales, de gouvernance, organisationnelles, technologiques. Elles concernent également des innovations sociales.

Les lauréats :

Prix des Masters : Les étudiants et les organisations (associations, entreprises...) dont la pratique a été identifiée et décrite.

Prix des organisations : Les organisations qui ont décrit leur propre pratique innovante.



Avec le soutien de

Vous êtes étudiants, participez au Prix des Masters

L'Observatoire confie aux étudiants de Masters ESS partenaires le soin de réaliser la description d'une pratique innovante et de préparer deux supports en vue d'une présentation publique et de la constitution d'un catalogue. La sélection se fait sur la base de ces deux supports.

Les supports :

Support n°1 : une monographie format A4, recto-verso qui sert à identifier la pertinence de l'innovation sur les critères définis dans *la grille de caractérisation*. Les critères d'évaluation sont :

- La pertinence de la pratique identifiée et la qualité de l'argumentaire.
- La qualité de présentation (Plan, style, aspect didactique...)

Support n°2 : un support de présentation publique (Un PPT, un Prezi, un film, une animation graphique, un jeu, une saynète...) sert à mettre en valeur la pratique, sa pertinence et son efficacité et donner envie à l'auditoire de la dupliquer. Les critères de l'évaluation :

- L'originalité du média et de la présentation.
- La pertinence du média par rapport à la pratique choisie.
- Le respect du temps imparti (10 minutes).
- L'enthousiasme, le dynamisme.
- L'intérêt suscité.
- Le caractère « duplicable » de la pratique.

Récompenses et dotation:

Seront récompensés les étudiants et les structures ayant déployé la pratique.

Pour l'étudiant :

- Un dîner avec un patron ou un DRH d'une structure de l'ESS.
- Un abonnement de deux ans à la RECMA.

Pour l'étudiant et la structure :

- Une présentation publique de leurs travaux lors d'un évènement CJDES.
- Une présentation sur le site du CJDES de la pratique primée.
- Une intervention lors de la remise du prix des pratiques innovantes de l'ESS.

Vous êtes dirigeant, participez au Prix des organisations:

L'Observatoire invite les organisations de l'ESS qui ont développé une pratique innovante à en réaliser la description au moyen de deux supports. La sélection se fait sur la base de ces deux supports.

Les supports :

Support n°1 : une monographie format A4, recto-verso qui sert à identifier la pertinence de l'innovation sur les critères définis dans *la grille de caractérisation*. Les critères d'évaluation sont :

- La pertinence de la pratique identifiée et la qualité de l'argumentaire.
- La qualité de présentation (Plan, style, aspect didactique...)

Support n°2 : un support de présentation publique (PPT, film, animation graphique, jeu, saynète...) sert à mettre en valeur la pratique, sa pertinence et son efficacité et donner envie à l'auditoire de la dupliquer. Les critères de l'évaluation :

- L'originalité du média et de la présentation.
- La pertinence du média par rapport à la pratique choisie.
- Le respect du temps imparti (10 minutes).
- L'enthousiasme, le dynamisme.
- L'intérêt suscité.
- Le caractère « duplicable » de la pratique.

Dépôt des candidatures :

Date limite : 9 février 2015 par mail à info@cjdes.org et/ou par courrier CJDES 255 rue de Vaugirard 75009 Paris.

Conférence publique de remise de prix : 5 mars 2015 18h00-20h00 à Paris

Récompenses et dotation :

La dotation pour les entreprises sera :

- 10 adhésions au CJDES pour ses collaborateurs
- Une présentation publique de l'innovation lors d'un évènement CJDES
- Une intervention lors de la remise du prix des pratiques innovantes de l'ESS.
- Une présentation sur le site du CJDES de la pratique primée.

Le jury :

Le jury sera composé de partenaires de l'évènement et de personnalités qualifiées.

Les Prix seront remis le 5 mars lors d'un évènement spécifique en présence de représentants de la Fondation du Crédit Coopératif.